



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Negar SA en liquidation, Collonge-Bellerive**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 24.06.2014
4. Échéance de préavis des créances: **04.08.2014**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
auprès du liquidateur, M. Christian AOUAD, au siège social c/o, route de Tône No 61, 1222 Vesenaz
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Une répartition des actifs selon la procédure accélérée de l'article 745 al. 3 CO pourrait être envisagée.

Brechbühl & Rodriguez - Notaires
1208 Genève

01583641



Dienstag - Mardi - Martedì, 01.07.2014, No 124, Jahrgang - année - anno: 132

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)